Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 4 Ramadan 1443
5 Avril 2022

N° 40

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 809
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 812
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 815
Homologation de résolutions 817
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 817
Avis aux créanciers..... 819
Convocations
Sociétés anonymes 820
Sociétés à responsabilité limitée 826
Autres sociétés 826
Actes Administratifs
Avis au public 827
Divers
Avis au public..... 827

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE MIXAL

Société anonyme

Au capital de 6524 000

Siège social : Zone Industrielle -BP 295 - Rue de la physique 2013 Ben Arous

Identifiant Unique N° : 0644659T

Suivant procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2022, enregistré à la recette des finances d'El Médina Jadida en date du 14 février 2022, quittance n° M012478, enregistrement n°22700591, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 01 mars 2022 sous le numéro 202213930, il a été décidé ce qui suit :

- Modification du mode de gestion de la société par l'association des fonctions du président du conseil d'administration et celle du directeur général.

- Porter le seuil minimal des emprunts soumises à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit au delà de sept millions de dinars.

- Modification des articles 23, 24, 25 et 26 des statuts.

- Mise à jour des statuts de la société.

2022R00785SANB2

Réduction du capital

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 2 328 000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248 C

Selon l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2021 enregistré à la recette des finances le 6 décembre 2021 sous le numéro 2150774 et déposé au registre national des entreprises le 9/02/2022.

Les actionnaires ont décidé de réduire le capital de 10 000 000 dt à 2328000 dt.

2022R00787SANB2

Augmentation de capital

QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA " QNB "

Société anonyme

Au capital de 394.000.000,000 DT

Siège social : Rue cité des sciences, Centre urbain nord B.P 320 - 1080 Tunis

IU : 0014247 W

R.C : B122251996

M.F : 014247 W/P/M/000

Par ses délibérations en date du 15 Février 2022, enregistrées le 4 Mars 2022 sous le 22501017 Quittance n°1884, l'assemblée générale extraordinaire de la banque a décidé d'augmenter en numéraire le capital d'un montant de deux cent quarante millions de dinars (240.000.000,000 DT) afin de le porter de cent cinquante-quatre millions de dinars (154.000.000,000 DT) à trois cent quatre vingt quatorze Millions de Dinars (394.000.000,000 DT) et ce par l'émission au pair de vingt quatre (24) millions d'actions nominatives nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en totalité et à verser intégralement.

Cette même assemblée a décidé de modifier ainsi qu'il suit l'article six (06) des statuts

Article 6 nouveau : Capital social

Le capital social est fixé à la somme de trois cent quatre vingt quatorze millions de dinars (394.000.000,000 DT) divisé en trente neuf millions quatre cent milles (39.400.000) actions de dix (10) dinars chacune et réparties comme suit :

- Actions ordinaires : 39.372.308 actions

- Actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP) : 27.692 actions

L'augmentation du capital a été réalisée ainsi qu'il appert :

1- De la déclaration de souscription et de versement reçue par M. le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés de Tunis - (premier bureau) en date du 28 Mars 2022, enregistrée le 28 Mars 2022 sous le n°22801429 Quittance n°2606.

2- De la liste des souscripteurs et de l'état des versements enregistrée le 28 Mars 2022, sous le n°22801427 Quittance n°2605.

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire délibérant sur l'augmentation, de la déclaration de souscription et de versement ainsi que de la liste des souscripteurs et de l'état des versements ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises - guichet central- le 28 Mars 2022 sous le n°202221443 et publié au Bulletin Officiel du registre national des Entreprises n°63 le 28 Mars 2022.

2022R00797SANB2

Renouvellement de mandat

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant Unique : 002493 V

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 16 Mars 2022 enregistré à la recette des Finances de Mégrine le 25 Mars 2022, sous le numéro 22701394 quittance numéro M027287, déposé au RNE le 30 Mars 2022 sous le numéro 202222276, le mandat de M Iyadh Zargouni a été renouvelé avec les mêmes pouvoirs pour une année qui prendra fin avec la date de l'assemblée générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2022.

2022R00806SANB2

SOCIETE HAMILA POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 8 000 000 dinars.

Siège social : 52 Rue de l'Artisanat Charguia II - 2035 Ariana

IU : 033429G

N° d'affiliation CNSS : 07232156

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 Mai 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Paradis le 22 Juillet 2021, Quittance n°21705165 Enregistrement n°60202, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises; le 26/7/2021 selon récépissé de dépôt n°202163981, que les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Mr Laroussi Sfar pour une durée de trois exercices, 2021, 2022 et 2023, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Il est investi des pouvoirs qui lui ont été attribués par la loi et les statuts pour gérer la société et la représenter vis-à-vis des tiers dans le cadre de son objet social.

Les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration :

- La signature de tout contrat engageant la société.

- L'acquisition ou la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et de fonds de commerce,

- La conclusion d'emprunts,

- L'ouverture de comptes bancaires,

- La prise ou la cession de participations,

- La création et la dissolution de filiales,

- L'ouverture et la fermeture de succursales,

- Toute opération en dehors de l'objet social principal de la société,

- L'octroi de garanties mobilières et immobilières notamment hypothèques et tous nantissements

- Et le recrutement pour les postes clés.

Toute opération de payement est soumise à la signature conjointe :

- De Mr Laroussi Sfar

- Et de Mr Tarek Ben Yassine Hamila.

2022R00810SANB2

AFRICA ENGINEERING

Société anonyme en voie d'augmentation du capital

S.A au capital de 325.650 DT

Siège social : 02, Rue Teimour, El Menzah 1

MF : 1451538 X A M 000

Objet : Etude technique, travaux d'architecture de décoration et contrôle.

Aux termes des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 27 décembre 2021 sous le n°21807512 quittance n°76677, il a été décidé d'augmenter le capital social de trois cent vingt-cinq mille six cent cinquante dinars (325.650 DT) pour le porter de trois cent vingt-cinq mille six cent Cinquante dinars (325.650 DT) à six cent cinquante et un mille trois cent dinars (651.300 DT) au moyen de l'émission au pair de 32 565 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 DT assorties d'une prime d'émission de 5,354 DT chacune qui seront libérées en numéraire à la souscription.

Dépôt du projet d'augmentation du capital :

Un projet d'augmentation du capital a été enregistré au registre national des entreprises le 21 Mars 2022 sous le n°AC01332022, quittance n°2022F91757613, lieu où toute personne peut en prendre connaissance.

Lieu de versement des fonds;

Banque : Tunisian Saudi Bank

Compte courant sous le numéro 21 024024404700189807

Période de souscription :

15 jours avec la possibilité de clôture anticipée suite à la souscription intégrale avant l'expiration dudit délai

Réception des souscriptions :

Les souscriptions seront reçues au siège social.

2022400785SANB2

Notice : Augmentation de capital en numéraire

Dénomination : VIAMOBILE

Capital social : 5 027 620 dinars

Siège : Pôle des Technologies El Ghazela - Route de Raoued - Km 3.5 - 2081 Raoued

Fonne juridique : SA

Identifiant Unique : 1123386 X

Objet : Etablissement de paiement

Montant de l'augmentation : 2952 160 dinars

RIB : 01001020119202225755 ATB-Agence Centrale 9 R. Hedi Nouira (compte indisponible augmentation de capital)

Dépôt provisoire RNE N° : AC03362022 de 29/3/2022

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8/3/2022, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 30/3/2022 sous le numéro 22701466 quittance numéro 2677, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société VIAMOBILE en numéraire comme suit :

Pour le nouvel actionnaire «la Société Indigo Invest Holding» : augmentation en numéraire avec suppression de droit préférentiel de souscription d'un montant de 718 160 dinars; libéré intégralement à la souscription.

Pour les anciens actionnaires augmentation en numéraire d'un montant de 2234000 dinars, proportionnellement à leurs parts, libéré intégralement à la souscription

Pour le porter de cinq millions vingt sept mille six cents vingt (5 027 620) Dinars à sept millions neuf cent soixante dix neuf mille sept cents quatre vingt (7 979 780) Dinars

Suite à cette augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de sept millions neuf cent soixante dix neuf mille sept cents quatre vingt (7 979 780) de Dinars, divisé en trois cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents quatre vingt-neuf (398 989) actions nominatives d'une valeur nominale de vingt (20) Dinars chacune souscrites et libérées en numéraire.

Les actionnaires ne sont responsables qu'à concurrence de leurs mises dans le capital».

Délai de souscription : 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de la souscription intégrale de montant de l'augmentation.

Les actionnaires sont invités à préciser sur le bulletin de versement que les fonds sont versés dans le compte indisponible (augmentation de capital) ouvert auprès de l'ATB 01001020119202225755.

2022400798SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE SICAME INTERNATIONAL SARL

Capital social : 150 000 DT

N° 22, rue de l'Energie ZI Charguia I Tunis - Carthage

IU : 1031662N

En vertu du PV de l'AGO du 7/3/2022 enregistré à la Recette des Finances de Hammam - Chatt Ben Arous le 17/3/2022 sous le n°22800455 quittance 12424 dont une copie a été déposée au RNE le 31/3/2022 sous le n°202222457.

Il a eu lieu l'approbation des états financiers de l'année 2021.

2022T00367SRLB2

Augmentation du capital

Société : Nordic Services - SARL

Siège : Cité El Amal, Sidi Ahmed Zarroug 2112 Gafsa

Identifiant Unique : 1454990C

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/3/2022, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 22 Mars 2022 sous le n°202501251, quittance n°M027562 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 30 Mars 2022 sous le n° 202222341 ; il ressort que :

- Le capital social a été porté de cinquante mille dinars (50.000), à deux cent mille dinars, et ce par un apport en numéraire de cent cinquante mille dinars (150.000) et la création de mille cinq cent (1.500) parts de 100 dinars chacune.

- Comme conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

2022R00774SRLB2

FLOWER

SARL au capital de 4 353 600 D

24 Rue de l'Artisanat ZI Charguia 2 - Tunis

ID : 005924 K

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 14 juin 2021, sous le numéro 21704230, quittance n°50114, il a été décidé ce qui suit :

1- L'acceptation de la démission de M. Ahmed Youssfi de son poste de gérant de la société FLOWER.

2- La nomination de M. Kais Zouaoui, né le 16/4/1977 et titulaire de la CIN n°05385785 délivrée à Tunis le 10/10/2019 en tant que nouveau gérant de la société et ce pour une durée d'une année qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social 2021.

Le procès-verbal a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises le 21/6/2021 sous le numéro 202147131.

2022400783SRLB2

CROSSBOUNDARY TUNISIA - SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dollars

Siège social : Rue de l'EURO-Immeuble SLIM - Bloc A - 2ème Etage Les Berges du Lac - 1053 Tunis

IU : 1682105H

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des associés du 18/3/2022 enregistré à la recette des Finances Al Bouhaira - Tunis le 23/3/2022 sous Qn°M036046 En°22702199 & Suivant les statuts mis-à-jour du 18/3/2022 enregistré à la Recette des Finances Al Bouhaira - Tunis le 23/3/2022 sous Qn°M036048 En°22702200.

Modification des modalités de nomination du gérant.

Mme. Challa Kirtika a démissionné de ses fonctions de gérante.

Les associés ont décidé de nommer Mme. Samia Kaddour Epouse Ghorbel en qualité de gérante pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V & des statuts mis à jour ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1682105H en date du 29/3/2022 sous dossier n°202221800.

2022400793SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 34.700.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1174257/V

Suivant une Décision collective extraordinaire des associés du 4/3/2022 enregistrée à la Recette des finances Cité Mahrajane - 1082 Tunis le 21/3/2022 sous Qn°M027511 Enrg n°22801674

Les associés ont décidé de fixer le lieu d'implantation (l'usine) à la Zone Industrielle El Azib - Boite Postale n°70 - El Azib - 7026 Bizerte

Dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1174257V en date du 29/3/2022 sous dossier n°202221805.

2022400794SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 7/3/2022,signature légalisée le 14/3/2022 enregistré le 15/3/2022 à la recette des finances Rue Ghandi, (Q n°2871O, E n°22201118), Mohsen Azouzi (identifiant unique n°0270605B) demeurant à 54 Avenue Habib Bourguiba Tunis, a vendu à Société SOGECINE CINEMA PALACE (identifiant unique n°0005804C) ayant siège social au 54 Avenue Habib Bourguiba Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au 45 Avenue Habib Bourguiba, destiné à l'activité vente des fruits secs et parfums.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au domicile élu sis au cabinet de Maître Olfa Gharbi avocate de la société Internationale Avocats Conseils, 37 Bis Rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis.

Le présent avis est paru au journal Le Temps du 24/3/2022.

2022T00363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 4/3/2022 enregistré le 17/03/2022 à la recette des finances de Kelibia quittance n°M019416 enregistrement n°22200642 madame Wassila Ayed, titulaire de la carte d'identité nationale n°01808232, demeurant au Boulevard des Martyrs Kelibia, a vendu à monsieur Tijani Mejri, titulaire de la carte d'identité nationale n°04610511, demeurant à la rue Kortoba Kelibia, le fonds de commerce exploité comme restaurant situé à la rue des Martyrs Kelibia, enregistrement commercial n° A5119097215 LICENCE commerciale 1384097 Q tout le fonds de commerce avec ses composants moraux et physiques.

Les oppositions seront formulées au bureau d'avocat Hela Sayed situé au 25 rue Abdelkadr Zhiwa Menzel Tmime dans le délai de vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essabah du 31/3/2022.

2022T00364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 21/3/2022 quittance n°M043857 n° d'enregistrement 22201886 Mme Rim Bent Hafedh Ghezal a vendu à Mme Wissal Bent Imed Ellaben tout le fonds de commerce exploité pour vente de prêt à porter par détail avec tous ses éléments corporels et incorporels sis n°17 bis Rue Ahmed Telili El Menzah V Ariana.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son adresse appt A 4-5 El Bouhaira 2 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk du 01/4/2022.

2022T00368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du présent écrit établi par maître Nadia Thabet en sa qualité d'avocat et légalisé en date 3 Mars 2022 et enregistré à la recette des finances de La Goulette Rue Ibn Batouta le 15/3/2022 quittance n°39326 numéro d'enregistrement 22201789, Mr. Mohamed Boukessra titulaire de la carte d'identité nationale n°00434998 vend à Mr. Walid Ben Mohamed Boukessra titulaire de la carte d'identité n°04614906 et Mme. Fatma Bent Mohamed Boukessra titulaire de la carte d'identité nationale n°05422233 la totalité d'un fonds de commerce exploité pour la vente de produits alimentaires et des journaux situé à l'Avenue Habib Bourguiba n°5 à La Goulette.

La présente vente est publiée dans deux journaux quotidiens "Achourouk et le Quotidien". Toute objection doit être déposée à l'Avenue Habib Bourguiba n°5 à La Goulette, dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent écrit au JORT.

2022R00773FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé à la Commune de Fernana en date du 31/01/2022 et enregistré à la recette des finances rue Alger - Jendouba le 01/02/2022 quittance n°M005564 sous n°22200261 Fouzaia Fadhila Bent el Hédi a renoncé à la totalité du fonds de commerce avec ses composantes matérielles et morales du local Municipal destiné au commerce situé à la Rue El feth-Fernana à Rabhi Najma Bent el Feleh. Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteuse à l'adresse mentionnée ci dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Annonce publiée au journal El Maghreb le 5/3/2022.

2022R00775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé à la Commune de Fernana en date du 27/12/2021 et enregistré à la recette des finances rue Alger - Jendouba le 29/12/2021 quittance n°M050621 sous n°21202664 Jaouadi Chockri Ben Ettaeib a vendu la totalité du fonds de commerce par ses composantes matérielles et morales du local Municipal destiné à la vente de produits alimentaires en détail situé à la Rue El feth-Fernana à Karoui Eddzaier Bent Ali. Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteuse à l'adresse mentionnée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Annonce publiée au journal El Maghreb le 8/3/2022.

2022R00776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 15/3/2022, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 15/3/2022, quittance n°M007030 enregistrement n°22200199, Mr Ahmed Ben Ridha Ben Fraj Mathlouthi, titulaire de la C.I.N n°12853565, a vendu et cédé à Mr Ahmed Ben Mongi Achour, titulaire de la CIN n°09264809 et Mr Mohsen Ben Ibrahim Belguith titulaire de la CIN

n°05547912, a part égale, la totalité du fonds de commerce du local à usage de restaurant dénommé «restaurant Sultan», avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à Bouficha GP n°1 Sousse, immatriculé au RNE sous l'identifiant unique 1385902Z.

Les oppositions seront reçues entre les mains des acquéreurs au local céder sis à Bouficha GP n°1 Sousse dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le quotidien «El Sahafa» du 24/3/2022.

2022R00781FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s.p enregistré à Zaghouan le 7 Mars 2022 quittance n°19667 n° d'enregistrement 22200982, Monsieur Ibrahim Amer CIN 10801721 a vendu à Madame Awatef Amer CIN 00983355 demeurant à Mogran le fonds de commerce exploité à la vente de Fruits sec situé au local sis à Mogran.

Les oppositions devront être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T entre les mains de l'acheteuse Madame Awatef Amer demeurant à Mogran.

Le présent avis est paru au quotidien Echourouk du 24/3/2022.

2022R00782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances en date du 21/3/2022 quittance M041863, Moez Mathlouthi a vendu à la société Mathlouthi Food Pro SARL société en cours de constitution la totalité du fonds de commerce destiné pour fast-food avec tous les éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Taieb Azzabi Hammamet. Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Ati Nabil Avocat, sis au 97 avenue du Koweït 3ème étage Hammamet, dans 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal "la Presse" le 30/3/2022.

2022R00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances en date du 21/3/2022 quittance M041884, Mourad Mathlouthi a vendu à la société Mathlouthi Food Pro SARL société en cour de construction la totalité du fonds de commerce destiné pour fast-food avec tous les éléments corporels et incorporels sis à rue Salem Haouel Hammamet. Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Ati Nabil Avocat, sis à 97 avenue du Koweït 3ème étage Hammamet, dans 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal à "la Presse" le 30/3/2022.

2022R00784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/3/2022, enregistré à la recette des finances rue du Kairouan Hammam-lif le 10/3/2022, quittance n°M015177, enregistrement n°22200585, il apert que Mr Ridha Ben Belgacem Wislati, C.I.N n°04509208, et la société Palais d'Optique représentée par son gérant Mr Ridha Wislati ont vendu avec toutes les garanties de fait et de droit à la société Shon TT Shop représentée par son gérant Mr Khemais Mahjoub, C.I.N n°00592406, la totalité du fonds de commerce exploité comme vente de lunettes sis à la place 9 Avril rez-de-chaussée Centre Hela Hammam-Lif, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Lotfi Mejri, Avocat à la cour de cassation, Etude sis à 10 rue Essourour Chouchet Radés Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 17/3/2022.

2022R00792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé le 14/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Siliana le 22/3/2022 sous n°22200650 sous la quittance n°M004559 Mme Hnia bent Mohamed Debbach a vendu à Mme Imen bent Noureddine Bader la totalité des composantes Matérielles et morales du fonds de commerce orienté café premier genre dit café Bargaoui situé à l'avenue Habib Bourguiba.

Les oppositions devront être faite dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce au jort elles sont déposées au domicile de l'acheteur à Siliana.

Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 25/3/2022.

2022R00798FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 11-3-2022, enregistré à la Recette des Finances Houmt Souk Jerba le 14-3-2022 sous le n°22201201, quittance n°M029459, Monsieur Bouaiche Sattaf titulaire de la C.I.N n°08607520 délivrée le 24-3-2020 Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 984520Q a vendu à la Société MY OFFICE HIGHT SCHOOL Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 1684157E sise à l'Avenue Habib Bourguiba 4180 Houmt Souk Jerba la totalité de son fonds de commerce exploité dans le local sis, à l'Avenue Habib Bourguiba en face du lycée technique Houmt Souk Jerba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est apparue dans les Journaux Echourouk et le Quotidien du 23 Mars 2022.

2022R00800FCCC2

Renonciation des parts du F.C

Suivant acte manuscrit en date du 9/3/2022 enregistré à Sousse le 10/3/2022 quittance n°M018305 le nommé Habib Elfaleh et Reguaya Abdelmoula donne leur parts du f.c sis à rue Jaloul Ben Chrifa khezma ouest Sousse à madame Manel Ferjani.

La valeur d'objet de renonciation est fixé à 1.000.000 dinars ; toute opposition doit être faite auprès du Mme Manel Ferjani sise au siège du

f.c nommé dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT un avis est paru dans le journal La Presse du 31/3/2022 n°28517.

2022S00402FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 15/3/2022, enregistré à la recette des finances, Sakiet Ezzit Sfax, le 30/3/2022, n°22200870, reçu n°M025732, Monsieur Euchi EDRIS a vendu à Monsieur Rjab Hassen et Mahdaoui Ibrahim la totalité du fonds de commerce sis au local route Tunis km 7.5 Sakiet Ezzit Sfax, exploité pour vente des légumes et fruits, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains du Maître Euchi Ajmi rue Patrice Lemomba immeuble SFAX CITY cinquième étage Sfax dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Al chourouk», en date du 30/3/2022.

2022X00395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/3/2022 et enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Sfax le 28/3/2022 sous le numéro quittance M028631 et numéro d'enregistrement 22201348, Mme Izdihar Jawa, titulaire de la CIN n°05333147 (0964415E) a vendu à Mme Dalel Achiri, titulaire de la CIN n°06221714, la totalité du fonds de commerce, sis à la route de Mharza Km 2 Sfax.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur au local sis à la route de Mharza Km 2 Sfax.

Un extrait a été publié au Journal Achourouk du 01/4/2022.

2022X00397FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/02/2022 et enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi le 28/02/2022 sous le numéro de quittance M022739 et numéro d'enregistrement 2220857, les héritiers de Ahmad Ben Jouida, ont vendu à Salwa Chrif, la totalité du fonds de commerce, sis à souk beb el jebli n°16 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur au local sis à souk beb el jebli n° 16 Sfax.

Un extrait a été publié au Journal Achourouk du 01/4/2022.

2022X00399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 16 mars 2022 à la municipalité d'El Omrane Supérieur 1 enregistré à la recette des finances d'El Manar le 17 mars 2022 quittance n°M026175 enregistrement n°22200690 Mr. Kamel Belhssin Hawari a vendu à Mr. Khaled Bittaher Bahri tout le fonds de commerce sis au B9 Rue Al Hannachi Ibn Ahmed Cité Ibn Khaldoun - Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à son adresse sise au 30 rue 6770 El Omrane supérieur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 2 avril 2022.

2022400782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 3 Janvier 2022 sous le numéro 22200003, quittance numéro M000055. Mr. Imed Ben Ismail a vendu à la société «Casa Imed» représentée par son représentant légal un fonds de commerce sis à la place de la République Kélibia 8090.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Bouajila Ines sis à l'Immeuble Galaxie bloc C Lafayette 2000 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 24/3/2022 page 25.

2022400790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 6 Janvier 2022 sous le numéro 22200043, quittance numéro M001372, Mr. Imed Ben Ismail a vendu à la société «AFRIC' ADS» représentée par son représentant légal un fonds de commerce sis à la rue Habib Thamer Kélibia 8090.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître BOUAJILA INES sis à l'Immeuble Galaxie bloc C Lafayette 2000 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 24/3/2022 page 25.

2022400791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances rue de Paradis Ariana le 29/3/2022 (quittance n°42122 n° d'enregistrement 22202474), Mr Abdeljelil Cherni a vendu à Mme Faten Ben Ammar la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local sis au km 15,5 avenue Fatouma Bourguiba La Soukra.

Les oppositions seront admises entre les mains de Maître Issam Ben Ahmed Avocat à la cour de cassation sis à 5 Bis rue Mohamed Fadhel Jammeli Mutuelle ville 1082 Tunis (20) jours à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette publication est parue au le journal le Temps le 2 avril 2022.

2022400796FCCC2

Location gérance libre

Affectation de Droit De Loyer

Conformément aux livres écrits légalisés le 3 mars 2022 et enregistrés auprès de la recette des finances rue Gandhi's le 29 mars 2022, le numéro de reçu : 35027, le numéro d'enregistrement : 22201320,

De M. Mahdi ben Mohammad Ben Jenifa à M. Imad ben Abdelaziz Ben Al Sadek Al Jabri, toute la boutique commerciale située au coin de la rue Paris n°4 et à l'angle de la rue Habib Thamer appelée Résidence 7. Tous

ceux qui ont une opposition dans les vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne signée. Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 31 mars 2022. Contactez le cabinet de Mme Afifa Atouchi, dont le cabinet est situé à Nahj Ibn Terjeen 1002 Belvédère Tunis.

2022T00366FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte S.S.P daté du 5 février 2022 et enregistré à la recette des finances La Marsa le 5 février 2022 sous le n° 22201215, Mr Moncef Daïzi, demeurant au 20 rue de Maghreb - La Marsa, a loué à La Société PLAZA CORNICHE IMMO, SARL, en cours de constitution, élisant domicile 20 rue de Maghreb - La Marsa, la totalité du fonds de commerce destiné à tout type de commerce exploité au local sis au 20 rue de Maghreb - La Marsa pour une durée d'une année à compter du 5 février 2022 jusqu'au 4 février 2023.

Annonce faite le 30/3/2022 au journal le Quotidien.

2022R00777FCCC3

Annonce explicative et de la reforme du contrat de location de fonds de commerce (gérance libre)

En vertu du contrat explicatif et de la reforme du contrat de location - gérance libre - rédigé par Maître Saadaoui Olfa, Avocate, enregistré à la recette des finances el Médina el Jadida le 30/3/2022 sous le n°22301266 quittance n°026522 M, liés à la clarification et à la réforme du contrat enregistré à la recette de finance el Médina el Jadida le 16/02/2022 sous le n° 21702093 quittance n°038227 M, Mrs Mohamed Lajrab et Raouf Ben Hlima confirme et informe le public que Mr Raouf Ben Hlima n'a pas loué le fonds de commerce exploité café du 1er degré nommé «POZ-COFEE» dans le local sis à Av el Habib Thamer n°1 Ben Arous 2013 pour son propre compte, plutôt et en tant que représentant de son père Mr Abdel-Hamid Ben Hlima et ce dernier est le vrai locataire du fonds de commerce mentionné. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien 01/4/2022.

2022R00780FCCC3

Location d'un fonds de commerce

MF : 1753434 S/M/N/000

En vertu d'un contrat sous seing privé daté le 7 février 2022 et enregistré à la recette des finances Trocadéro de Sousse le 16 février 2022 sous numéro d'enregistrement 22300374 Quittance M007431, la société MY RESTAURANT DU SAHEL société à responsabilité limitée sise à la Nouvelle Cité n°02 Sahline 5012 loue la société de RESTAURATION TOURISTIQUE REGAL société à responsabilité limitée, sise à l'Avenue 14 Janvier à Route Touristique de Sousse.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal d' «Echourouk» le 29/3/2022.

2022S00401FCCC3

Contrat de location gérance

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Montplaisir sous le n°21304753 quittance n°M065491 en date du 22/9/2021, il est conclu un contrat de location gérance libre, qui a fait l'objet d'une insertion publicitaire au niveau du journal la presse paraissant le 9/3/2022 page 12, entre Monsieur Yemen Dhouib, titulaire de la carte d'identité nationale n°08170884 du 10/10/2013 et Madame Hayet Ben Mlouka épouse Kaffel titulaire de la carte d'identité nationale n°00156343, titulaire du matricule fiscal 113204.

Elle est inscrite au registre de commerce n°A13485911998, dont l'objet et le fonds de commerce du café «Hollywood café» sis au 17 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis pour une période de trois années du 01 octobre 2021 jusqu'au 30 septembre 2024.

2022400780FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

Groupement de Développement Agricole et de pêche (AYADI EL KHIR)

Adresse : Cité Esaada Nefza 9010

Activité : Transformation de produit agricole

Elevage - Formation

Zone d'intervention : Nefza Est- Nefza Ouest - Fatnassa - Wechtata

Présidente : Fatnassi Ahlem

Trésorière : Romdhani Meriem.

2022T00365APSF1

Constitution d'une association

Nom : Club sportif de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis

Siège social : Rue Bachir Ben Salem Belkhiria Campus BP 37 belvédère 1002 Tunis.

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les faire avancer aux normes les plus élevées d'athlétisme et d'éthique

- Président : Mohamed Maher Landolsi

- Vice-président : Mohamed Khribi

- Secrétaire général : Mimoun Hleli

- Trésorier : Mohamed Samir.

2022R00796APSF1

Création d'un GDA

Dénomination : Groupement de développement agricole de «nissaa al Amal» (femmes d'espoir)

Objet : encadrement et organisation pour les femmes rurales en activités agricoles.

Conseil d'administration :

- Sihem Zorgui : président

- Dalanda bent Rachid Harhouri : trésorière

- Chrifa Bent Elfaleh Harhouri : membre

Zone d'intervention : Décanat Al Athar Sbeitla

Siège social : Al Athar (prés de l'école primaire)

Décision de création : récépissé de déclaration du GDA délivrée par Mr le délégué de Sbeitla sous le numéro 492 datée le 31/12/2021.

2022R00811APSF1

Création d'un Groupement dans le Secteur Agricole.

Suivant Pv constitutif enregistré à la recette des finances rue la poste sous le n°22700685 quittance n° 504820 il a été crée un groupement de développement dans le Secteur Agricole à la région de Sidi Hmada.

Nom du groupement : Hrayer Sidi Hmada.

Siège : Imedet Sidi Hmada Siliana Sud.

Les Fondateurs :

- Présidente : El Heni Mouna.

-Vice présidente : Bouhouch Afifa.

- Trésorière : Tlili Najia.

- Membre : El Heni Fathia.

- Membre : El Asadi Alia.

Objectifs :

- Elevage des abeilles.

- Elevage des poules.

- Valorisation et transformation ressources agricoles et forestiers (parce qu'elle est une zone agricole, forestiers et touristique).

2022R00813APSF1

Création d'une branche d'association étrangère

Nom de la branche de l'association étrangère l'Institut danois des droits de l'Homme - Branche Tunisie

Thème du travail : Droits de l'homme

Siège de la branche : 62 Ibn Bassam, Menzah 4, Ariana, Tunisie.

Activités :

1. Œuvrer à promouvoir les principes des droits de l'homme en travaillant avec différents acteurs étatiques et organisations de la société civile

2. Préparer des recherches et des études dans les différents domaines des droits de l'Homme

3. Promouvoir l'interaction des institutions des droits de l'Homme dans le système national des droits de l'homme par le biais d'ateliers, des conférences et des séminaires

4. Appuyer l'interaction du système national des droits de l'Homme de la Tunisie avec le système international des droits de l'Homme

Membres :

Diya Shaqqura : Président

Najet Araari : Trésorière.

2022R00825APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association mondiale des artisans de la paix

Siège social : Rue Sakiet Sidi Youssef, Ksar Hilel

Sujet : Culturel, Social.

Objectifs :

1- Travailler pour instaurer la paix, diffuser la paix et diffuser la culture de la fraternité et des valeurs humaines.

2- Chercher à atteindre la paix sociale et établir des stratégies pour les perspectives des valeurs.

3- Lier des relations avec des associations et des organisations ayant des objectifs similaires.

Membres :

Ahmed Al Ayeb : Le Président

Ali Boughazala : Secrétaire général de l'association

Fatima Al Hamzaoui : Trésorière de l'association.

2022S00403APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Positive vibes.

Les objectifs : Contribuer à réaliser l'intégration, la justice et l'égalité des chances à l'intérieur des institutions scolaires; faire acquérir les valeurs humaines et les pratiques de citoyenneté chez les Jeunes; participer à la découverte et l'amélioration des compétences des Jeunes dans le domaine de la culture et la création.

Siège de l'association : Rue Taher Hadded avenue Saliha n°11- Chihiya - Sfax.

Dossier d'inspection n°13395. Daté du 8/7/2021.

Comité fondateur :

Le président : Karim Mosbehi.

Le secrétaire général : Moez Jarraya.

Le trésorier : Ali Dalhoumi.

Les membres : Atef Mrabet.

Ayda Tlili, Moez Jarraya.

Numéro de téléphone : 53750098

2022X00393APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de Développement de Pêche "Zrayeb" Djerba

Siège social : Mellita Djerba BP 54

Objectif : Défendre les professionnels, promouvoir et protéger les pêcheries fixes "Zrayeb"

Président : Anouar Ben Hassen, pêcheur

Trésorier : Mehrez Ben Hassen, enseignant informatique

Secrétaire général : Lazhar Zayoud, pêcheur.

2022400778APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la Résidence «EMERAUDE - MREZGA» Nabeul

Suivant procès-verbal daté du 10/7/2021, enregistré à la Recette des Finances de Nabeul le 21/9/2021 sous la quittance n°M060103 et sur l'arrêté de la municipalité de Nabeul n°7408 du 17/11/2021, il a été constitué le Syndic des copropriétaires :

Nom : Syndic des copropriétaires de la Résidence «EMERAUDE-MREZGA» Nabeul.

Adresse : Résidence Emeraude, Cité ELWAFA, Nabeul 8000.

Président : Nagati Jamel

Secrétaire Général : Belhaj Houssem

Trésorière : El Fahem Houria

Membre : Ghalleb Mohamed Ridha

Membre : Agrebi Randa.

2022400784APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Smart Marketing Advisors

Adresse : 41 Avenue de la Liberté, Cité Bouchoucha, Bardo 2000.

Objectifs :

- Contribuer à l'enrichissement des connaissances des étudiants afin de les préparer à intégrer la vie socio-professionnelle.

- Chercher à tisser des liens entre les milieux estudiantin et professionnel.

Fondateurs :

- Présidente : Farah Zargouni

- Vice-présidente : Emna Sassi

- Secrétaire générale : Sarah Nebli

- Abdessalem Azzouz : Trésorier.

2022400795APSF1

Homologation de résolutions

Création de Syndic Immeuble Dar Essalem

Route de Tunis km 1.5 Sfax

En vertu d'un PV daté le 13 février 2022, enregistré à la recette des finances route de Tunis - Sfax le 28 mars 2022 sous le n°22800909 reçu n°M034978 : le syndic de l'immeuble Dar Essalem a été créé.

Le comité :

- Mohamed Fakhfekh (président)

- Abir Kallel (trésorière)

- Walid Ellouze (secrétaire général).

2022X00398APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Maître Mohamed Slim Bouderbala

Juris Affaires Avocats & Conseils

45 Rue Ali Dargouth, Tunis

Téléphone : 71 256 751

1/ Partie poursuivante : la banque Franco-Tunisienne (BFT) en la personne de son représentant légal, Sté anonyme, RC au TPI de Tunis sous le n°11931996 B, siège social à la cité Ennassim, rue Abou baker echahid, Montplaisir 1002 Tunis.

2/ Partie saisie : Med Ben Hassine Skima, Tunisien, cadre au sein de la banque centrale, titulaire de la CIN n° 04038760 demeurant au N°08 Rue d'Algérie résidence Al Rachid Mourouj 03 Ben Arous,

3/ Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala Avocat près la cour de cassation de la société Juris Affaires Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

4/ Immeuble saisi : Immeuble immatriculé sous le n°8112 Ben Arous dénommé «Skima» d'une superficie totale de 479 mètres carrés situé à la rue d'Algérie n°08 résidence Al Rachid Mourouj 03 Ben Arous dans un quartier résidentiel muni de toutes les commodités et tout près du métro reliant Le quartier Mourouj à Tunis.

Une bâtisse est construite sur l'immeuble, elle est composée d'un RDC et d'un étage comme suit :

- Une villa achevée en RDC d'une superficie approximative de 210 mètres carrés composée de 03 chambres, un salon, une cuisine, une salle d'eau, une véranda et un couloir.

- Deux garages dont un est destiné à exercer une activité commerciale d'une superficie approximative de 22 mètres carrés le deuxième est utilisé comme garage à voiture d'une superficie approximative de 68 mètres carrés.

- Un étage non encore achevé d'une superficie approximative de 302 mètres carrés composé de deux appartements; l'avancement des travaux est estimé à 60% (mûr et dalle).

7/ Mise à prix après réduction de 40% : trois cent dix mille huit cent dinars.

8/ Date et lieu de la vente : le jeudi 12 mai 2022 à partir de 9h à la chambre des criées du TPI de Ben Arous.

9/ Visite de l'immeuble : tous les jours sans aucune restriction.

2022T00356VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis

MF : 513984/C/P/000

71 901 341

Adresse mail : Cab.aouemdalanda@gmail.com

Le poursuivant : La SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES (SOFINREC) poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à immeuble Atrium bureau n°14 rue îles Rodos les jardins du Lac 1053 Lac 2 Tunis son registre de commerce n°B120262001.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF 513984/C/P/000.

Le débiteur principal : La Société de Mise En Valeur & de Développement Agricole AIN BABBOUCHE demeurant au avenue 7 novembre 1987 Zaghouan.

La partie saisie :

3. Mr Ali Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°0831134 Mr Abdelhamid Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°0645509.

4. Les Héritiers de Mr Habib Mlika sont :

- Mme Asia Boujomaa demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°435 1707.

- Mr Mohamed Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°4351707.

- Mme Mounira Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°4351707.

Objet de la vente : les parts indivises représentent 46ha 18ares 13ca objet du titre foncier n°62 Zaghouan dénommée "Ain Safsaf" sis à Zaghouan d'une superficie globale de 834.53.20 m² représentant un terrain agricole.

Mise à prix : Trois cent quatre vingt et onze mille sept cent soixante quatorze Dinars 440 millimes (391.774dt440) après rabaissement du prix initiale de 40%.

Date et lieux de l'adjudication : Lundi 9 mai 2022 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2022R00778VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis

MF : 513984/C/P/000

71 901 341

Adresse mail : Cab.aouemdalanda@gmail.com

Le poursuivant : BIAT poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à ADR 5 rue Talleyrand Tunis RC n°B187881996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF 513984/C/P/000.

La partie saisie : Mr Omar Ben Brik Sahli demeurant au 19 rue Ali Ben Ghedhehom Tunis - 51 rue Maktar Tunis CIN n°00250885.

Objet de la vente : titre foncier n°69815 Tunis dénommé "Mabrouk" superficie de 158 m² sis à rue maktar Tunis.

Mise à prix : Quatre cent quatre vingt mille cent dinars (480.100dt000).

Date et lieux de l'adjudication : Mardi 10 mai 2022 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Tunis.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2022R00779VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Salwa Chemingui

Avocat à la cour d'appel

06 rue jabel el fatih - Tunis

Tel : 98 469 049

Vente aux enchères publiques des parts indivises d'immeuble situé au bord de rue de fraise et rue de pin Korba Nabeul superficie totale est 491 m².

A la demande de ARAB TUNIS BANQUE siège social 9 avenue Hedi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R.C de Tunis sous le n°B167001997.

Contre M Meher Arfawi demeurant à la rue Mouritania Bni Khalled Nabeul

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui Avocat à la cour d'appel 06 rue jabel el fatih - Tunis Tel 98469049.

Immeuble à vendre : des parts indivises d'immeuble situé au bord de rue de fraise et rue de pin korba Nabeul superficie totale est 491 m² objet de titre foncier n°535844 Nabeul dénommé «semia»

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 761.338.791 dinars.

Date et lieu de vente mercredi 27/4/2022 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul l'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2022R00795VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une licitation

1) La partie poursuivante : 1/ Habib Ben Slimene Chérif demeurant à l'étranger et 2/ Naceur Ben Slimene Chérif demeurant à Nabeul domiciliés au bureau de leur avocat maître Khaled Bensaad 137 avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000.

2) Coindivisaire : Hasna Bent Slimene Chérif demeurant rue Irak n°18 Tunis.

3) l'immeuble saisi : villa de 3 étages dont la façade principale s'ouvre sur rue Sidi Omar ou l'entrée principale du nord et l'autre façade donne sur une rue sans nom et à proximité de Plage Béni Khiar. Bâti sur un lot non enregistré d'une superficie de presque 166 m² et dans un état excellent.

- Rez-de-chaussée : d'une superficie de 139.50m² contenant un garage et une maison d'une véranda, un salon, deux chambres, une cuisine et d'un espace sanitaire.

- 1er étage : d'une superficie de 105m² contenant un hall entouré de quatre chambres, une toilette et une terrasse.

- 2ème étage : une chambre de 8.50m² est un espace ouvert.

4) L'avocat poursuivant : Maître Khaled Bensaad 137 avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000.

5) La date et lieu de la vente : le mercredi 4/5/2022 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilière du tribunal de première instance de Nabeul.

6) Mise à prix : (228.947.224 dt) frais en sus.

7) La visite de l'immeuble se fait pendant toute la semaine de 8h à 18h.

2022R00809VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société

Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997. M.F 002707 P/P/M/000.

Partie saisie : Issam Ben Noureddine Skhab, titulaire de la CIN 05749717, Responsable dans une agence de location de voitures, demeurant à houmet zaoui houmet souk jerba.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain contenant 5 pieds d'oliviers, objet du titre foncier n°10440 Médenine nommé «ELISSA» sis à mezraya- houmt souk - jerba - Médenine, il représente la parcelle n°800 du plan cadastral du gouvernorat de Médenine qui s'étend d'Est en ouest. Elle est délimitée du sud par une voie publique sablonneuse qui mène du coté sud à la mosquée Slaouti et du coté ouest à la route goudronnée reliant Mezraya et Midoun, de l'Est et du nord par un figuier de barbarie puis la parcelle n°804 et de l'ouest par une voie publique sablonneuse puis la parcelle n°803 et n°798.

La superficie totale de la propriété est de 862 m², elle mesure de son côté sud 39,74 m, du côté sud 24,01 m, du coté nord 34,83 m et du côté ouest 22,86 m.

La mise à prix : 16.716.000 D détaillé comme suit : la valeur du terrain 15.516.000D et celle des pieds d'oliviers est de 1.200.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 9/5/2022 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à Médenine.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00400VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Matricule Fiscal : 489005P/AP/000

1- Partie poursuivante : Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank), société anonyme, identifiant unique RNE 0000121 J, demeurant 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - Tunis.

2- Partie saisie: Mohamed Salah Saadi, demeurant n°14, rue Boudour, Borj Louzir Ariana, en tant que caution réelle et hypothécaire de la S.I.T.T.

3- Immeuble objet de la saisie : La propriété objet du titre foncier n°28322 Ariana dénommé "Ward 4", sise au 14 rue Boudour Borj Louzir Ariana, consistant en un lot de terrain d'une superficie de 593 mètres carrés sur lequel est édifiée une construction de deux étages : un rez-de-chaussée d'une superficie d'environ 162,5 m² consistant en une habitation composée d'un séjour, 4 chambres, une véranda, une cuisine, une salle de bain et un couloir avec dressing, son parterre est carrelé, ses portes et fenêtres en bois; un 1er étage d'une superficie d'environ 162,5 m² consistant en une habitation indépendante à travers un escalier extérieur composée d'une entrée découverte, un séjour, 2 chambres, une cuisine, un WC, son parterre est en marbre local, ses portes et fenêtres sont en partie en bois et en partie en aluminium; avec un garage de 30m² et un jardin clôturé.

La propriété est louée à Mr Sami Mbarek, demeurant à la Cité Ennasr Ariana, pour une durée de 25 ans du 26 septembre 2009 jusqu'au 25 septembre 2034 pour un loyer annuel de 2.160,000 Dinars (180,000 D par mois) en vertu d'un acte sous seing privé daté du 1 octobre 2009 et enregistré en date du 5 octobre 2009 (quittance n°M051330, enregistrement n°09303649).

4- Mise à prix : Fixée à la somme de 612.000,000 Dinars, suivant expertise réalisée par l'expert judiciaire Mr Abdejelil Messaoudi, outre les frais de procédures et les honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères : Le lundi neuf mai deux mille vingt deux (9/5/2022) à partir de 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana, Palais de justice de l'Ariana.

6- Visite de l'immeuble : Pendant l'horaire administratif.

2022400779VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Par décision de monsieur le juge chargé de distribution des fonds et de classement des degrés des créanciers à la date de 21.3.2022 il y a eu ouverture des procédures de distribution du montant parvenu à la vente du bien saisi du débiteur la nommé société Olympia marbrerie en la personne de son représentant légal; sise à Sondage Khlidia Ben Arous ; suite à la requête de distribution formée par Maître Sourour Oueslati pour le compte des nommés Meher Hamemi ; Nasser Sgaier.

Après dépôt du montant au trésor public tunisien selon la quittance de dépôt n°M007286 et le certificat de dépôt n°1900609 E le 9/3/2022.

Chaque créancier désireux de participer à la distribution du montant doit présenter durant les 30 jours pour publier cette annonce au journal officiel des justificatifs de ses dettes par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal, dans le cas contraire il y aura déchéance de son droit à cette participation.

2022R00789VEPA2

Avis aux créanciers

REPUBLIQUE TUINISIENNE

Ministère de la Justice

Tribunal de Première Instance de Sfax

Affaire n°620

En date du 23/3/2022 le Juge Commissaire du tribunal de 1ère

instance de Sfax a ordonné dans l'affaire n°620 l'ouverture de la procédure de distribution de l'argent déposée à la caisse de Dépôt et de consignation sous le n°M008049 en date de 21/02/2020 d'un montant de 210.500.000 Dinars. Suite à la demande de distribution des deniers déposée par Maître Ennouri Ahmed pour le compte de la Société Imprimerie principale contre Monji Bejjar et les autres créanciers déclarés à l'ordonnance sur requête de dépôt d'argents.

Et suivant l'article 468 du CPCC «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents». Cet avis est rédigé conformément aux articles 466 et 467 du CPCC.

2022X00387VEPA2

SOMAFEL - ENGENHARIA E OBRAS FERROVIARIAS

Etablissement Stable

Adresse : Av de Paris n°53 Médina Palace, 3ème Etage Bloc A - Tunis - 1000

Identifiant unique : 1039649B

Suivant une décision du Conseil d'Administration de la Société Mère «SOMAFEL» du 28/4/2021, enregistrée à la recette des finances Rue Ghandi le 01/3/2022, sous le n°22500907, Quittance n° 22464, dont un exemplaire a été déposé au RNE et publié au bulletin officiel du RNE sous le n° 202214678 en date du 3/3/2022, il a été décidé la dissolution de l'Etablissement Stable sus référence, la désignation de Mr. Joao Carlos Dias Viegas en tant que liquidateur et l'élection de domicile à Immeuble KPMG, rue Riyal n°06, Les Jardins du Lac II - les Berges du Lac Tunis, comme siège de liquidation.

2022400589VEPA2

Faillite

Société SETRAK

Siège social : 71 Avenue Fathi Zouhir Ariana

Identifiant Unique : 011933 Z

N° Affiliation CNSS : 54521/07

En vertu du jugement N°32503 rendu par le tribunal de première instance de l'Ariana le 28 Mai 2020, il a été décidé la mise en faillite de la société «SETRAK» :

- Juge Commissaire : Madame Fatma Bahri

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App N°6 - 1002 Tunis Tél : 71830168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2022400787VEPA2

Appel d'offres vente d'un terrain

Société Entreprise Youssef El Taief

S.A en faillite

Identifiant Unique : 9245/K

En Vertu du jugement n°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/4/2019, le syndic de faillite de la société Entrepris Youssef El Taief S.A se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain (lot 170), d'une superficie de 3018 m² sis à la zone industrielle Charguia 2-Ariana, dont la surface non bâtie 1813m², la partie construite est composée d'un bâtiment administratif et d'entrepôts.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par rapide poste sous pli fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir- vente d'un terrain/Charguia Société Entreprise Youssef El Taief - 03/2022» à l'adresse suivante : Ameur Mansour, syndic de faillite, 53, Rue Echam 2éme Etage App n°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 9 Mai 2022, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2022400788VEPA2

Clôture de liquidation judiciaire

Action de sujet : l'héritage du feu Kabsi Mohammed Tayeb

En vertu de la décision du 18 Juin 2021 rendue par le tribunal de première instance de Tunis2 dans l'affaire n°22845, Mr Bilel Rahmouni en sa qualité de liquidateur judicaire de la succession du défunt Kabssi Mohammed Tayeb, après l'approbation du juge et l'accord des parties concernées, informe le publique qu'il a été décidé la clôture de la dite liquidation. Tout intéressé doit prendre contact avec les héritiers.

Liquidateur Bilel Rahmouni (Adresse : rue 18 janvier), immobilier 19 Amen centre app AR2, Ariana 2020/ Tel : 71 709 153 / Fax : 71 709 863).

2022400789VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 2 328 000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248 C

Le Conseil d'Administration décide de convoquer pour le 3 mai 2022 à dix

heures (10.00 am) au siège de la Société les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation;

2. Examen de l'opportunité de dissoudre la société de manière anticipée ou de poursuivre son activité conformément à l'article 388 du Code des sociétés

3. Augmentation du capital social

4. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société; et

5. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration entérine et ratifie le respect des délais mentionnés à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2022R00788SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0000123L

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 29 Avril 2022 à 11 Heures à l'Hôtel LAICO TUNIS – Place Des Droits de l'homme – Avenue Mohamed V - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021et des opérations et conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2021.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

- Autorisation de rachat/cession d'une partie des actions de la Banque.

- Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.

- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration.

- Désignation de membres au conseil d'administration.

- Désignation des Commissaires aux Comptes

- Pouvoirs à conférer pour accomplissement des formalités légales.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole l'Assemblée Générale Ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées. Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum susvisé et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation de pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

2022R00791SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DES FERMETURES ET EMBALLAGES EN PLASTIQUE

"F. E. P. "

Société anonyme

Au capital social de 3 000.000 Dinars divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune

Siège social : 5, Rue de fer Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa Tunis

Identifiant unique : 381833D/A/M/000

C.D. : 132845M

CNSS : 140546-90

Messieurs les actionnaires de la Société des Fermetures et Emballages en Plastique sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le lundi 25 Avril 2022 à 9 H au 5 rue de fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 la Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

2/ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Questions diverses,

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2021, du rapport du Conseil d'Administration, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au 5, rue de fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2022R00799SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN INTERNATIONAL

P&I CORRESPONDENT

S.A. au capital de 500.000 D.T

Messieurs les actionnaires de la TUNISIAN INTERNATIONAL P&I CORRESPONDENT, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 avril 2022 à

12h, au siège de la société sis Immeuble LUXUR II (2ème étage) Rue Abou Baker Albokri Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,

2/ Lecture du Rapport Général et spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021,

3/ Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021,

4/ Examen et approbation des conventions réglementées,

5/ Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021,

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7/ Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022R00801SANB3

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT N° 20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 D

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

Identifiant unique : 0447308X

MF : 0447308X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AMEN INVEST sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège de la société sis à Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis, pour le vendredi 29 avril 2022 à 10 Heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers pour l'exercice 2021.

4- Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Nomination des administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Information de déclarations de fonctions en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

9- Pouvoirs pour formalités.

2022R00802SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Amen Alliance Sicav

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Med V. 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de AMEN ALLIANCE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 13H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2021;

7/ Fixation des jetons de présence;

8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9/ Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00803SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Med V. 1002Tunis

Le Conseil d'Administration de SICAV AMEN invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 12H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

7/ Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs;

8/ Fixation des jetons de présence;

9/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

10/ Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00804SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Med V. 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration d'AMEN PREMIERE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 11 H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» Avenue Mohamed V-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2021,

7/ Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs;

8/ Fixation des jetons de présence;

9/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

10/ Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00805SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STB FINANCE

S.A. au capital de 6.500.000 D

Siège social : 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV - 1004 Tunis

Messieurs les actionnaires de la STB FINANCE, sont convoqués en assemblées générales ordinaire, le lundi 25 avril 2022 à 12h, au 15ème étage du siège social de la STB Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport du conseil et des états financiers arrêtés au 31/12/ 2021 ;

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs;

7. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit;

8. Fixation de la rémunération du comité de risque;

9. Renouvellement des mandats des administrateurs indépendants;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes 2022-2023 et 2024;

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2022R00807SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB), Société Anonyme au capital de 172.800.000 Dinars, dont le siège social est sis au 65 avenue Habib Bourguiba - 1000, Tunis, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n°00002708Q, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 29 Avril 2022 à 10 heures à l'Hôtel Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.

4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

8. Démission, nomination et renouvellement des mandats d'administrateurs.

9. Fixation du montant des jetons de présence.

10. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

11. Pouvoirs.

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles, inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, ont le droit d'y assister, sur simple justification de leur identité, ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Ce mandat spécial devra être déposé au siège social au nom du «Département Titres UIB» et ce, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Toutefois, plusieurs actionnaires ne disposant pas de ce nombre d'actions peuvent se regrouper et désigner l'un d'entre eux pour les représenter au moyen d'un pouvoir. Ce pouvoir devra être déposé au siège social au nom du «Département Titres UIB» et ce, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires siège social de la Banque sis 65, avenue Habib Bourguiba, 1000 Tunis et au «Département Titres UIB» sis 10, rue d'Egypte, 1002 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2022R00808SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MEDFACTOR SA

GP1 Km12 - 2097 Boumhel

Matricule fiscal : 1163136B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MEDFACTOR S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 27/4/2022 à 14H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport annuel de gestion pour l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021.

4) Approbation du rapport annuel de gestion et les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7) Fixation de jetons de présence.

8) Quitus aux administrateurs.

9) Nomination d'Administrateurs.

10) Désignation du commissaire aux comptes.

11) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R00812SANB3

Société Touristique Mahdia Méditerranée «STMM» SA

Au capital de 9 361 200 dinars

Hôtel Les Princes - Zone Touristique - Mahdia

CNSS : 206938-37

MF : 0296239L

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Mahdia Méditerranée «STMM», sont invités à assister aux réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront à l'Hôtel LES PRINCES - Mahdia, le Jeudi 21/4/2022 à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire : à 10 h

1/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2016;

2/ Affectation du résultat et quitus pour l'exercice 2016 ;

3/ Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes;

4/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes des exercices 2017-2018-2019;

5/ Affectation des résultats et quitus pour les exercices 2017-2018-2019 ;

6/ Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes ;

7/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 ;

8/ Affectation du résultat et quitus pour l'exercice 2020 ;

9/ Point de situation sur la situation actuelle de l'Hôtel LES PRINCES.

10/ Projet d'assainissement et de remise à niveau de l'Hôtel LES PRINCES

Assemblée Générale Extraordinaire : à 12 h

11/ Garanties bancaires pour l'obtention du crédit nécessaire pour la réalisation du projet de rénovation et remise à niveau de l'Hôtel LES PRINCES.

2022S00405SANB3

«SOCIETE MODERNE DE SANITAIRE»

SA au capital de 12.300.000 Dinars

Zone Industrielle, Metlaoui - 2100 Gafsa

Identifiant unique : 1108057S

CNSS : 302117/59

Les actionnaires de la société SOMOSAN sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 10h 30 mn aux bureaux de la société SOMOCER sis à l'avenue de la Bourse Immeuble saphir Bloc B n°B21 les Berges du Lac 2 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue tardive de l'assemblée générale,

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019,

8. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

9. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

10. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

11. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

12. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

13. Affectation du résultat de l'exercice 2020

14. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par un ou plusieurs administrateurs, parle président et par le directeur général

15. Quitus aux administrateurs,

16. Renouvellement du mandat des administrateurs

17. Renouvellement du mandat des co-commissaires aux comptes

18. Questions diverses,

19. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022X00394SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hélion Capital SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 TND

Siège social : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis

MF : 1161889 E/A/M/000

Identifiant unique : 1161889E

Numéro d'affiliation CNSS : 342523-16

Les actionnaires de la société anonyme dite Hélion Capital SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 29 avril 2022 à

15h au siège de la société : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6. Renouvellement des mandats des administrateurs;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

8. Questions diverses.

2022400777SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH LEASING GROUPE BH BANK

Société anonyme

Au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Faiza - Immeuble BH ASSURANCE Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0587756X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société BH Leasing sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Avril 2022 à 12h au siège de la Société par visio-conférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de déroulement de la réunion de l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2021

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

5. Affectation des Résultats 2021

6. Quitus aux Administrateurs

7. Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération des comités pour l'exercice 2021

8. Emission d'emprunts obligataires et/ ou subordonnés

9. Pouvoirs.

2022400781SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

STB MOYENS GENERAUX (Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Registre de commerce : N°B01139542014

Matricule Fiscal N° : 1358262L/A/M/000

N° Affiliation à la CNSS : 00544253-83

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises N° : 1358262L

Siège social : 01, Rue des Entrepreneurs - 1000 - Tunis

Les actionnaires de la Société STB Moyens Généraux sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 25 Avril 2022 à 9 heures, au siège de la société sis au n°01, Rue des Entrepreneurs - 3ème Etage - 1000 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

6. Détermination des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021.

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022400786SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UNION FINANCIERE

S.A au capital de 5 000 000 DT

Bvd Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia 1080 Tunis Cedex

I.U : 0005687R

Messieurs les actionnaires de la Société UNION FINANCIERE SA, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Avril 2022 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Mandat d'un Administrateur.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2022400797SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

S.A au capital de 90.000.000 DT

Identifiant Unique : 015094B

Siège social : Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, lotissement AFH, BC8 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

CNSS : 69289-31

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) que la réunion

de l'assemblée générale ordinaire de la banque se tiendra le mercredi 27 avril 2022 à 10H à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2021;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2021 ;

3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021;

4. Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;

5. Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021 ;

7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021 ;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration,

Par ailleurs, et compte tenu de la situation sanitaire mondiale liée à la propagation du virus COVID19, et dans le cadre de l'application effective des mesures de précaution et préventives y afférentes, il a été décidé de tenir ladite Assemblée Générale Ordinaire en adoptant des moyens de communication à distance selon les procédures suivantes, et que les actionnaires à dividendes prioritaires sont invités à suivre :

1. Envoi d'une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante : ago2022@bte.com.tn en renseignant les données suivantes : Nom et Prénom + CIN + nombre d'actions détenues + intermédiaire en bourse :

2. La Banque vérifie les données, enregistre les présents et envoie à distance les dossiers relatifs à l'ordre du jour de ladite assemblée générale + le bulletin de vote, sachant que le nombre d'inscriptions est pris en compte dans la constitution du quorum;

3. Les actionnaires peuvent envoyer leurs questions et demandes via le même e-mail, et ce processus se poursuit jusqu'au 20/4/2022, après quoi la Banque leur fournit toutes les réponses au plus tard le 25/4/2022 ;

4. Chaque actionnaire renseigne le bulletin de vote à distance et le signe puis l'envoie à la Banque au plus tard le 25/4/2022, et ce par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), par fax au n° 71.287.409, ou par e-mail via l'adresse : ago2022@bte.com.tn

NB : Les documents relatifs à ladite assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant les délais légaux.

2022400803SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«TSK TUNISIA»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 366 000 Dinars

Siège social : 16 Rue de l'énergie solaire Zone industrielle Charguia I

M.F : 1085608/B/A/M/000

RCS : B249382009

N° CNSS : 253712-57

Les associés de la société TSK TUNISIA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 mai 2022 à 10heures au siège social de la société, 16 Rue de l'énergie solaire Zone Industrielle Charguia 1 CP2035, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021

- Quitus aux gérants

- Affectation des résultats

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00790SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale constitutive

SMBSA «Dar Gelass»

Le comité provisoire constitutif de la société mutuelle de base de service agricole «Dar Gelass» annonce la tenue de son assemblée générale constitutive, et ce, le 22/4/2022 au siège de la société à EL ALA Kairouan.

L'ordre du jour portera sur :

- L'approbation du statut général du SMBSA

- L'élection du premier conseil d'administration

- Désignation du commissaire aux comptes

Les candidatures pour devenir membre du conseil d'administration sont ouvertes à compter de la date de l'annonce jusqu'à 21/4/2022.

Cette annonce est considérée comme une invitation personnelle à toute personne désirant s'adhérer à la SMBSA «Dar Gelass»

Par le comité constitutif provisoire de la SMBSA «Dar Gelass».

2022R00757SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de services Agricoles

Comptoir régional de pêche

Faute de convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société Mutuelle de base de services Agricoles Comptoir régional de pêche à Beni khiar, faute de quorum pour la séance du 25 mars 2022, selon une première convocation, le Président du conseil d'administration de la société invite toutes les personnes concernées à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire sur deuxième convocation le 20 avril 2022 à neuf heures du soir, 21h au siège de la société au port de pêche de Beni Khiar pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport sur la gestion 2013/2014/2015

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2013/2014/2015

3- Discuter et approuver les rapports

4- Accorder le brevet aux administrateurs ou le rejeter pendant l'année

5- Assainissement de la liste des adhérents

6- Acceptation des nouveaux adhérents

7- Personnaliser les résultats

8- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2016/2017/2018

9- Election du conseil d'administration.

2022R00786SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mm Mabrouka Ltaif a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 4/3/2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste en une Huilerie située à Ras Fartoute délégation Bir Ali gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Bir Ali ou à monsieur le président de la municipalité de Bir Ali dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Bir Ali, ou à la municipalité de Bir Ali.

Le Public est informé que Monsieur CHEMS ELDINE SALLAH agissant pour son compte dont le siège est situé à BORGINE - M'SAKEN, du gouvernorat de Sousse, a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Sousse sous le n°4332 en date du 4 mars 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une huilerie située à BORGINE, délégation de M'SAKEN, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation de M'SAKEN. Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sousse ou le délégué de M'SAKEN, dans un délai d'un mois à compter de la date d'insertion de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Jamel Ben Mohamed El Ayédi annonce qu'il possède un Terrain de 36 pieds d'olives sis à route de Téniour km 30 Sfax, son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2022X00396DIVD2